

# "Revue électronique et archives ouvertes : la communication scientifique à l'épreuve des technologies de l'information."

Internet a considérablement modifié notre rapport à l'information et la communication scientifique n'a pas échappé à ces transformations. Dans ce contexte, le débat entourant le « Libre Accès » aux données issues de la recherche est sans nul doute celui qui suscite le plus de controverses. Pourtant, plus qu'un modèle économique, le « Libre Accès » propose de nouveaux modes d'accès à l'information ce qui, pour nombre de ses promoteurs, n'apparaît pas incompatible avec les modèles économiques existants.

Au-delà des évidentes divergences philosophiques et économiques, ne peut-on parvenir à un rééquilibrage salutaire en conciliant ces différentes approches pour assurer l'objectif premier de la communication scientifique : améliorer la diffusion de l'information au profit du chercheur ?



## INTERVENANTS

### Sylvie Grésillaud - INIST-CNRS, Responsable Service Edition Electronique

L'évolution de l'édition universitaire et de l'édition des organismes de recherche publique en France : bilan de l'existant, point des différentes initiatives en matière d'édition électronique, complémentarité des approches et des acteurs.

### Jean-Marc Quilbé - EDP Sciences, Directeur général

L'édition scientifique face aux nouveaux modèles de communication des résultats de la recherche : point de vue d'un éditeur de sociétés savantes, rôle des archives de revues scientifiques, projet de rétronumérisation du Journal de physique.

### Thierry Chanier - Université de Franche-Comté, Professeur des Universités

Le secteur des Sciences Humaines et Sociales (SHS) : spécificités de la production scientifique, revues en ligne et Libre Accès en question, revue Alsic.org, place des archives ouvertes en SHS.

### Daniel Charnay - CCSD, Directeur Adjoint

La solution du CNRS en matière d'archives ouvertes : présentation des différentes composantes, archive institutionnelle ou archive thématique, intérêt pour les chercheurs et leurs institutions.

## Une très brève présentation du Libre Accès

La littérature en Libre Accès (ou Open-access - OA) se présente sous forme électronique, accessible en ligne gratuitement et exempte de la plupart des restrictions imposées par le droit d'auteur et les licences d'utilisation. Cela est rendu possible par l'Internet et avec le consentement de l'auteur ou titulaire du droit d'auteur.

Dans la plupart des disciplines scientifiques, les revues savantes ne rétribuent pas les auteurs, qui peuvent dès lors accepter le Libre Accès sans perdre d'argent. Sur ce point, la position des enseignants-chercheurs et des scientifiques diffère beaucoup de celle de la majorité des musiciens ou des réalisateurs de cinéma, et les controverses relatives au Libre Accès à la musique et aux films ne s'appliquent pas à la littérature scientifique.

Le Libre Accès est totalement compatible avec la logique de validation par des pairs (comité de lecture) et tous les mouvements du Libre Accès pour la publication scientifique et savante en soulignent l'importance. A l'instar des auteurs qui font cadeau de leur travail, la plupart des rédacteurs et lecteurs impliqués dans cette validation en font autant.

La littérature scientifique en Libre Accès n'est pas gratuite à produire, même si les coûts de production sont moins élevés que pour les publications classiques. La question n'est pas tant de savoir s'il est possible de produire les publications scientifiques gratuitement, mais plutôt de déterminer s'il existe de meilleurs moyens de faire face aux coûts que de les faire payer par les lecteurs et en créant des barrières d'accès. Les modèles économiques pour supporter les coûts vont dépendre du mode de diffusion des publications en Libre Accès.

La mise en Libre Accès des articles scientifiques opère selon deux modes de diffusion : les revues en Libre Accès et les archives ou entrepôts en Libre Accès.

► Les archives ou entrepôts en Libre Accès ne fonctionnent pas avec un comité de lecture, et se bornent à donner gratuitement accès à leur contenu au monde entier. Ils peuvent contenir des prépublications qui n'ont pas été soumises à un comité de lecture, des postpublications qui l'ont été, ou les deux. Les archives peuvent appartenir à des institutions, comme des universités ou des laboratoires de recherche, ou relever de disciplines scientifiques, par exemple, la physique ou l'économie. Les auteurs sont en droit d'archiver leurs prépublications sans la permission de quelqu'un d'autre, et une grande majorité de revues autorise d'ores et déjà les auteurs à archiver leurs postpublications. Lorsque ces archives sont en conformité avec le protocole de collecte des métadonnées de l'Open Archives Initiative, elles sont interopérables : les utilisateurs peuvent retrouver des informations qu'elles contiennent sans savoir quelles archives existent, où elles sont situées et ce qu'elles contiennent. Il existe maintenant des logiciels

libres qui permettent de créer et de gérer des archives compatibles OAI et on est en présence d'une dynamique mondiale d'utilisation. Les coûts d'une archive sont négligeables : un peu d'espace serveur et un peu de temps d'un technicien.

► Les revues en Libre Accès fonctionnent avec un comité de lecture et les articles acceptés sont accessibles gratuitement dans le monde entier. Les frais supportés concernent l'activité de validation, la préparation des manuscrits et l'espace serveur. Les revues en Libre Accès couvrent leurs dépenses de manière très semblable aux chaînes de télévision et aux stations de radio : les acteurs qui ont intérêt à diffuser du contenu paient les coûts de production en amont de sorte que toute personne dotée de l'équipement qu'il faut peut y accéder gratuitement. Parfois, cela implique que la revue soit soutenue financièrement par l'université ou la société professionnelle qui l'héberge. Parfois, cela veut dire que les revues font payer un droit de traitement sur les articles acceptés, droit à honorer par l'auteur ou par l'organisme qui le soutient (employeur ou organisme de financement). Les revues en Libre Accès qui font payer des frais de traitement y renoncent en général en cas de difficultés économiques. Celles qui sont soutenues par une institution ont tendance

à ne pas faire payer de frais de traitement. Certaines peuvent vivre avec des subventions ou des frais relativement modestes si elles bénéficient de rentrées en provenance d'autres publications, de la publicité ou bien de ressources supplémentaires à titre onéreux et de services auxiliaires. Certains organismes ou consortiums mettent en place des réductions de prix. Certains éditeurs en Libre Accès exemptent de frais les chercheurs affiliés à des institutions qui souscrivent une cotisation annuelle. Il y a beaucoup d'espace de créativité pour financer les coûts d'une revue en Libre Accès à comité de lecture, et nous sommes encore loin d'avoir épuisé notre intelligence et notre imagination.

Peter Suber  
Open Access Project Director,  
Public Knowledge  
Research Professor of Philosophy,  
Earlham College  
Senior Researcher, SPARC  
[peters@earlham.edu](mailto:peters@earlham.edu)  
Copyright © 2004, Peter Suber

Traduction INIST-CNRS

Plus d'information sur le mouvement du Libre Accès :

<http://www.inist.fr/openaccess/>

Contact :  
[openaccess@inist.fr](mailto:openaccess@inist.fr)

## Une sélection de liens utiles

### Textes de référence

- [Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert](#)  
Cette initiative préconise deux stratégies complémentaires pour réaliser le Libre Accès : l'auto-archivage et la création de revues.  
<http://www.soros.org/openaccess/fr/read.shtml>
- [Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès](#)  
Cette déclaration définit la publication en Libre Accès et précise le rôle des différents acteurs de la communication scientifique.  
<http://www.earlham.edu/~peters/fos/bethesda.htm>
- [Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales](#)  
Signée par des institutions de recherche, cette déclaration étend le modèle du Libre Accès à l'ensemble des résultats de la recherche : données brutes, documents graphiques.  
[http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/BerlinDeclaration\\_wsis\\_fr.pdf](http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf)

### Initiatives

- [Mouvement OAI, Open Archive Initiative](#)  
Ce mouvement en faveur du développement des archives ouvertes est à l'origine de la définition d'un ensemble de protocoles techniques liés à la description des données et à leur interrogation.  
<http://www.openarchives.org>
- [« Répertoire des archives institutionnelles », Institutional Archive Registry](#)  
Ce service basé sur le principe de la « déclaration » propose un signalement des archives ouvertes ainsi que le suivi de la progression de leur contenu.  
<http://archives.eprints.org/>
- [« Répertoire des archives ouvertes », Directory of Open Access Repository](#)  
Ce projet de recensement des archives ouvertes – mené conjointement par les universités de Nottingham et de Lund - est le pendant du répertoire des revues en Libre Accès, le DAOJ, Directory of Open Access Journals.  
<http://www.openoar.org/>

### Technologies utilisées

- [Protocole OAI-PMH, Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting](#)  
Ce protocole définit les normes à supporter par les archives ouvertes pour que ces dernières puissent être interrogées simultanément ce qui les rend interopérables.  
<http://www.openarchives.org/OAI/openarchivesprotocol.html>
- [Principaux logiciels d'auto-archivage](#)  
Ces logiciels permettant la création d'archives accessibles en ligne sont disponibles à travers une licence « open source » et se conforment au protocole OAI-PMH.  
[Guide sur les différents logiciels d'auto-archivage](#)  
Ce guide, proposé par l'Open Society Institute et régulièrement mis à jour, présente les différents logiciels existants notamment au travers d'un tableau comparatif des différentes spécifications et caractéristiques techniques.  
<http://www.soros.org/openaccess/software/Eprints.org>  
Ce logiciel développé par l'Université de Southampton en relation avec d'autres projets - de mesure d'impact ou de liens entre les documents déposés dans les archives - est aujourd'hui utilisé par plus de 160 archives ouvertes.  
<http://software.eprints.org/>  
[DSpace](#)  
Ce logiciel développé par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et la société Hewlett-Packard, à l'origine pour rendre accessible l'ensemble des ressources du MIT, est aujourd'hui utilisé par un peu moins de 100 archives ouvertes.  
<http://www.dspace.org/>

- [Quelques « moissonneurs »](#)

Les moissonneurs sont des services développés pour permettre l'interrogation des archives ouvertes. Le site du mouvement OAI propose une liste de différents fournisseurs de service.

<http://www.openarchives.org/service/listproviders.html>

- [OAIster](#)

Ce projet de l'Université du Michigan permet l'interrogation - par une recherche simple ou avancée - du contenu de plus de 400 archives ouvertes. Un accès par feuilletage présente brièvement chacune des ressources.

<http://oaister.umdl.umich.edu/o/oaister/>

- [Citebase](#)

Ce projet permet l'interrogation d'un nombre limité de ressources – ArXiv, cogprints et BioMed Central – mais fournit une analyse des citations des documents.

<http://citebase.eprints.org/cgi-bin/search>

## Droit

- [SHERPA/RoMEO Publisher copyright policies & self-archiving](#)

Ce service, résultat du projet RoMEO, référence les positions de plus de 100 éditeurs scientifiques en ce qui concerne l'auto-archivage des prépublications ou postpublications. Il propose également une information concernant la politique de ces mêmes éditeurs en matière de droit d'auteur.

<http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>

- [Contrats Creative Commons](#)

Ces contrats, proposés par la société du même nom, précisent à l'avance les droits d'utilisation d'une œuvre (textes, photos, musique, vidéos, sites web...) disponible en libre accès, selon les conditions exprimées par l'auteur. En France, c'est le CERSA - Centre d'Etudes et de Recherches de Science Administrative - qui est l'institution affiliée pour la traduction et l'adaptation des contrats.

Le projet Science Commons, a pour objectif d'adapter la formule à l'activité de recherche.

<http://fr.creativecommons.org/blog.htm>

<http://science.creativecommons.org/>

## Archives ouvertes en France

- [CCSD, Centre pour la Communication Scientifique Directe](#)

Cette structure, créée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour répondre au besoin d'archivage des résultats de la recherche a développé un outil – HAL : Hyper Articles en Ligne - permettant à la fois l'alimentation de ArXiv et le dépôt de documents correspondant à d'autres disciplines. Le CCSD héberge plusieurs autres archives thématiques ou dédiées à des instituts ou des documents particuliers comme les thèses.

<http://ccsd.cnrs.fr/>

- [D'autres archives ouvertes en France :](#)

[ALADIN](#) : production intellectuelle des différentes communautés de la Maison des Sciences de l'Homme-Alpes.

<https://dspace.msh-alpes.prd.fr/index.jsp>

[PASTEL](#) : thèses des élèves des grandes écoles d'ingénieurs de Paris.

<http://pastel.paristech.org>

[PhysiologieAnimale](#) : publications de chercheurs du département de Physiologie Animale et Systèmes d'Elevage (PHASE) de l'INRA.

[http://phy043.tours.inra.fr:8080/information\\_inra\\_francais.html](http://phy043.tours.inra.fr:8080/information_inra_francais.html)

[Pôle d'archives à Lyon](#) : documents scientifiques produits par les enseignants et les chercheurs de langue française dans les domaines des Sciences Humaines et Sociales.

<http://eprints.univ-lyon2.fr:8050/>